

Etudes



eurodesk

Plus d'infos dans la structure Information jeunesse
la plus proche de chez vous et sur crijinfo.fr



Partir à titre individuel

Vous suivez un cursus à l'étranger, sans lien de rattachement à un établissement d'enseignement français.

Vous devrez effectuer seul toutes vos démarches : inscription, reconnaissance des diplômes, vie pratique.

Attention, vous réglerez les frais d'inscription de l'établissement étranger et vous ne pourrez pas prétendre à toutes les aides financières.

Partir dans le cadre d'un programme

Vous intégrez un programme de mobilité, en restant inscrit à votre établissement d'enseignement français.

Erasmus+ Enseignement supérieur

Étudiants dès la 2^{ème} année d'études supérieures.

Entre 150 et 200 € par mois.

Programmes bilatéraux

Accords entre établissements français et établissements étrangers qui permettent des échanges d'étudiants.

Filières internationales

Cursus international, avec une période d'études à l'étranger et la délivrance d'un double diplôme.

Aides financières

Bourse sur critères sociaux

Vous pouvez continuer à percevoir votre bourse d'enseignement supérieur à l'étranger.

Aide à la mobilité internationale

Elle est destinée aux étudiants boursiers. Son montant varie en fonction des établissements.

Mobi-Centre

Étudiants de la région Centre-Val de Loire.

40 ou 60 € par semaine.

regioncentre-valdeloire.fr

N'hésitez pas à vous adresser au service des relations internationales de votre établissement pour des infos et des conseils.